|  |
| --- |
| CCP 1 : ENTRETENIR LE LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER. |

Compétence 1 - Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier

1. Débuter l'intervention

2. Identifier les besoins et les attentes de la personne

3. Développer son intervention.

4. Faire preuve de discrétion.

5. Le schéma d'organisation de chaque activité ménagère.

6. Terminer son intervention.

Compétence 2 - Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier

1. L'ADVF veille à sa propre sécurité.

2. l’ADVF veille à la sécurité de la personne.

3. L'hygiène domestique.

4. Protéger l'environnement.

Compétence 3 - Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

1. Les produits d'entretien

2. Connaître les pictogrammes de dangerosité

3. Comment se protéger en les utilisant ?

4. Le ménage au naturel

5. Les techniques professionnelles

Compétence 4 - Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

1. L'entretien du linge

2. Le tableau des symboles d'entretien des textiles

3. Le matériel

4. Laver le linge

5. Repasser le linge

6. La qualité des textiles

7. l’entretien des principaux textiles

8. Notions de couture